

A FEUILLE D'OPIO



TOUTE
L'ACTUALITÉ
DU VILLAGE

LE BULLETIN D'INFORMATION D'OPIO

L'Edito du Maire



Mes chers Upians,
En ce printemps 2025, une belle avancée a marqué la révision de notre Plan Local d'Urbanisme. Aboutissement de son élaboration, il a été « arrêté » lors du Conseil Municipal du 20 mai dernier et sa procédure entre désormais dans une autre phase de consultation, puis de concertation à la rentrée.

Dans une volonté d'urbanisation à taille humaine dans l'ambiance du paysage communal, nous avons souhaité préserver nos quartiers paisibles et tous les

marqueurs de notre territoire que sont les oliviers, les restanques et les corridors écologiques avec trames vertes et bleues.

Un de nos objectifs de proximité, c'est le concept du village des 15 minutes à pied : Logements, commerces, services, écoles, sport, loisirs, reliés entre eux par de nouveaux sentiers piétons.

L'agriculture locale est aussi un enjeu qui nous tient à cœur et nous avons pris soin de réserver des terres agricoles pour les besoins alimentaires de demain, et notre production de légumes Bio pour la cantine scolaire. Cette démarche s'accompagne de la sensibilisation des enfants qui participent d'ores et déjà à la plantation et aux récoltes (huile d'olive, Eau de Rose, légumes Bio, plantes aromatiques etc....).

Préserver notre nature et nos 500 hectares de forêt est aussi un objectif prioritaire de notre présent et de notre avenir. Les services municipaux effectuent tout au long de l'année un travail remarquable afin d'informer et d'accompagner les propriétaires dans leurs obligations de débroussaillage.

Cette implication a permis la mutualisation des opérations d'abatage pour 70 propriétaires sur 50 hectares boisés, lesquels sont ainsi mieux protégés contre le risque d'incendie.

A l'approche de l'été, la vigilance est de rigueur ! Protéger la forêt, économiser l'eau, prendre soin des plus vulnérables est l'affaire de nous tous, les semaines à venir sont aussi synonymes de détente et de vacances bienvenues et bien méritées.

De nombreuses manifestations auront lieu à Opio cet été : Entre le 1^{er} juin et le 15 septembre, nous serons heureux de vous y retrouver, de profiter et de partager ensemble ces moments de joie que nous apporte ce programme d'animations estivales.

Très sincèrement, Bel été à tous
Thierry OCCELLI



Directeur de la publication :
Mairie d'Opio - route du village
06650 OPIO
Tel : 04 93 77 23 18
Fax : 04 93 77 72 60
accueil@mairie-opio.fr
Crédits photos : Mairie d'Opio, Adobe stock.

Révision du PLU

Le projet transmis aux personnes publiques associées

Le 20 mai dernier, le Conseil Municipal a «arrêté» le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU), actant ainsi que la phase d'élaboration du projet de révision est achevée.

Précédemment une réunion publique a eu lieu le 6 mai à la salle polyvalente afin de présenter le futur zonage et les principales traductions réglementaires s'y rapportant.

L'ensemble des pièces du PLU a été transmis aux Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Département, CASA, communes limitrophes, chambres consulaires, ...) suite à l'arrêt du projet. Elles ont un délai de trois mois pour émettre un avis.

M. le Préfet des Alpes-Maritimes a également été saisi afin que le projet de PLU soit étudié par la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

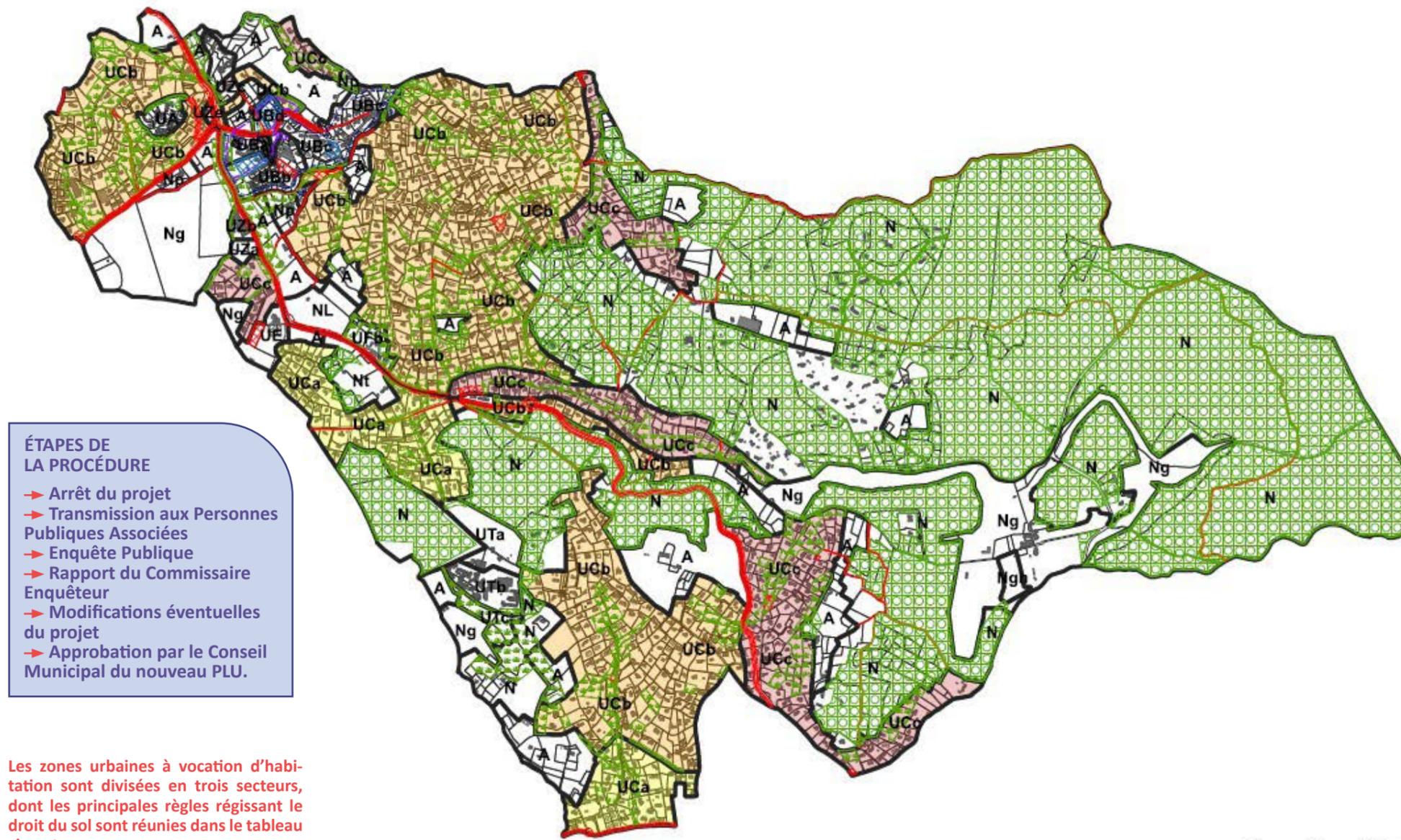
Elle devrait se réunir au cours de l'été. Enfin le dossier de PLU a été envoyé à l'autorité environnementale afin qu'elle émette un avis sur l'impact du projet de PLU sur l'environnement.

A l'issue de ces délais incompressibles de consultation, une enquête publique pourra être organisée à l'automne 2025.

Un commissaire enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Nice, recevra les personnes intéressées afin de recueillir leurs observations éventuelles.

L'enquête publique est une phase importante pour tout administré intéressé par le projet de PLU.

Le projet de PLU sera susceptible d'évoluer en fonction du résultat de l'enquête publique et des avis recueillis.



- ÉTAPES DE LA PROCÉDURE**
- ➔ Arrêt du projet
 - ➔ Transmission aux Personnes Publiques Associées
 - ➔ Enquête Publique
 - ➔ Rapport du Commissaire Enquêteur
 - ➔ Modifications éventuelles du projet
 - ➔ Approbation par le Conseil Municipal du nouveau PLU.

Les zones urbaines à vocation d'habitation sont divisées en trois secteurs, dont les principales règles régissant le droit du sol sont réunies dans le tableau ci-contre :

- UA : village historique
- UB : secteur dense
- UC : quartiers pavillonnaires

Le projet de zonage compte également des zones à vocation économique, commerciale, touristique, agricoles et naturelles.

Les autres traductions réglementaires à retenir sont les suivantes :

- La limitation à **70 mètres cubes du volume des nouvelles piscines individuelles** et 140 mètres cubes dans le cas d'opérations d'ensemble.
- **Obligation d'une collecte des eaux pluviales** (bassin d'arrosage) à partir de 30 mètres carrés d'extension.

Zonage	UA	UB				UC		
		Secteur dense du Gorgier - 4 secteurs :				Secteur résidentiel - 3 secteurs :		
Destination	Vieux village	UBa espace de mixité fonctionnelle	UBb zone d'habitat dense	UBc secteur urbain organisé	UBd nouveau secteur de dév. urbain	UCa quartiers pavillonnaires desservis	UCb quartiers pavillonnaires de faible densité	UCc quartiers pavillonnaires sensibles
Emprise au sol	/	45 %	20 %	10 %	45 % (OAP)	14 %	8 %	extensions et annexes
Hauteur	Similaire	10,5 m	9 m	6 m	9 m (OAP)	3,5 m dérogation si > 140 m²		surélévations et extensions à 7,5 m
Végétalisation	Surface libre en pleine terre	15 % perméable, dont 1/3 pleine terre	40 % perméable, dont 50 % pleine terre	50 % perméable, dont 50 % pleine terre	30 % perméable, dont 1/3 pleine terre	80 % perméable, dont 2/3 pleine terre		

Budget 2025

Le budget communal, d'un montant de 9 795 000 €, a été adopté par le Conseil Municipal en date du 1^{er} avril 2025 avec :

- 5 350 000 € en fonctionnement
- 4 445 000 € en investissement

De plus en plus de contraintes impactent la Commune comme :

— La création d'un nouveau fonds de réserve (Dilico) s'élevant à 67 000€ de prélèvements supplémentaires pour la Commune,

— La baisse des recettes de l'État notamment pour la Dotation Globale Forfaitaire, égale à 0 € pour Opio.

— Un taux de revalorisation des bases fiscales inférieur aux années précédentes soit 1.7 % en 2025 contre 3.9 % en 2024 et 7 % en 2023.

— Des contrats d'assurances (+ 20%), de l'énergie... toujours en hausse.

Malgré cela, la Commune reste sur les mêmes lignes directrices :

- Maintenir et renforcer la qualité de ses services,
- Pas d'augmentation de la fiscalité locale,
- Maintien des subventions au tissu associatif
- Poursuite du désendettement tout en maintenant l'investissement sur la commune
- Recherche pour chaque projet des subventions et des fonds de concours
- Prise en compte des enjeux environnementaux.



Exemples de services inclus dans le budget communal :

- Le coût annuel de fonctionnement de la crèche, d'un montant de 485 000 € en 2024, est financé à hauteur de :
 - 50 % environ par la CAF (254 000 € en 2024),
 - 5 % par le Département (23 000 € en 2024)
 - 20% par la participation des familles et un reste à charge pour la Commune d'environ 90 000 €.
- L'accueil de loisirs intercommunal (ALSH) est géré par l'IFAC sur les sites du Groupe Scolaire et du bâtiment ALSH d'Opio via une délégation de services publics (DSP) depuis le 01.01.2025. La DSP coordonnée par la Commune d'Opio comprend 50 % d'enfants d'Opio, 45 % de Châteauneuf, 5 % de Gourdon. Le budget annuel global, après déduction des participations CAF et du Département, représente 200 600 € répartis au prorata de chaque commune.

LES INVESTISSEMENTS :

En 2024, 1 280 000 € de dépenses ont été réalisées pour cette section. Les principaux travaux concernent la voirie, le groupe scolaire, la crèche, le cimetière, des travaux sur nos bâtiments existants et différents frais d'études pour les futures réalisations.

A NOTER : pour chaque investissement des demandes de subventions sont faites :

Exemple le groupe scolaire (subvention totale de 50 % environ) :

- Montant de l'investissement : 10 826 000 €
- Montant subvention CASA : 2 565 336 €
- Montant subvention du Département : 383 503 €
- Montant subvention de la Région : 850 845 €



- Montant subvention de la CAF : 598 277 €
- Montant subvention de l'État : 600 000 €

La Commune possède également deux budgets annexes :

• La Caisse des Ecoles (voté par le Conseil d'Administration le 27 mars 2025).

D'un montant de 490 000 €, les recettes proviennent de la participation de la Commune (295 000 € budgétisé en 2025) ainsi que des recettes de la cantine et de la garderie.

• Le CCAS (voté par le Conseil d'Administration le 20/03/2025) et essentiellement axé sur les seniors.

Budget de 28 000 € en 2025, dont les recettes proviennent essentiellement de la participation communale.

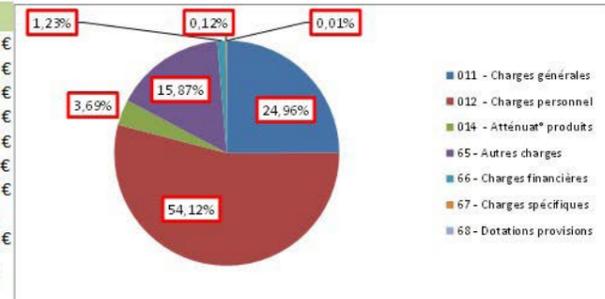


BUDGET PRIMITIF 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT = 5 350 000,00 €

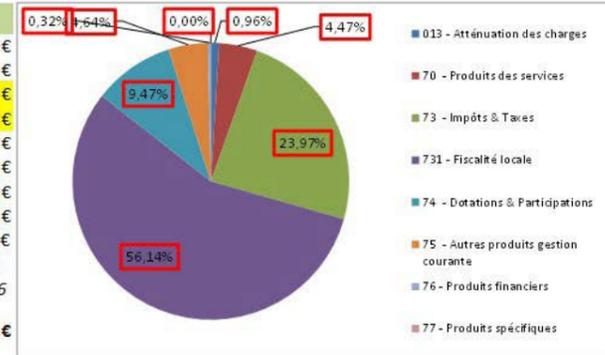
Détail des Dépenses de fonctionnement

011 - Charges générales	24,96%	1 014 500,00 €
012 - Charges personnel	54,12%	2 200 000,00 €
014 - Atténuat° produits	3,69%	150 000,00 €
65 - Autres charges	15,87%	645 000,00 €
66 - Charges financières	1,23%	50 000,00 €
67 - Charges spécifiques	0,12%	5 000,00 €
68 - Dotations provisions	0,01%	500,00 €
Total des dépenses réelles	100%	4 065 000,00 €
023- Virement à sec° investissement		1 285 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		5 350 000,00 €



Détail des recettes de fonctionnement

013 - Atténuation des charges	0,96%	33 100,00 €
70 - Produits des services	4,47%	154 800,00 €
73 - Impôts & Taxes	23,97%	830 000,00 €
731 - Fiscalité locale	56,14%	1 944 000,00 €
74 - Dotations & Participations	9,47%	327 900,00 €
75 - Autres produits gestion courante	4,64%	160 684,74 €
76 - Produits financiers	0,32%	11 000,00 €
77 - Produits spécifiques	0,00%	100,00 €
78 - Reprises provisions semi-budg.		1 000,00 €
Total des recettes réelles	100%	3 462 584,74 €
R002 - Résultat reporté 2023		1 887 415,26 €
Total des recettes de fonctionnement		5 350 000,00 €

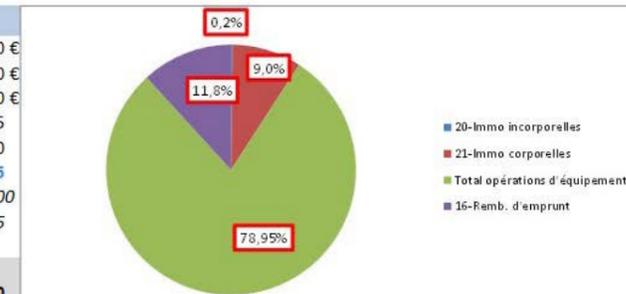


BUDGET PRIMITIF 2025

SECTION D'INVESTISSEMENT = 4 445 000,00 €

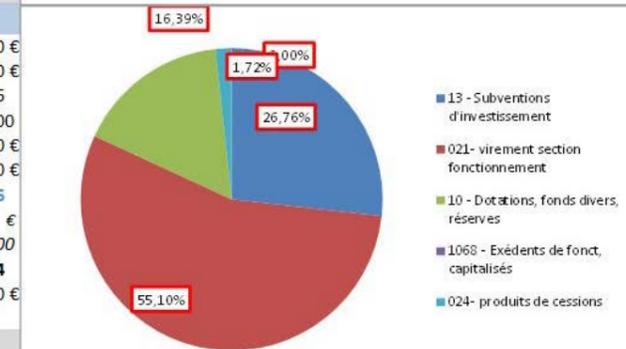
Détail des dépenses d'investissement

20-Immo incorporelles	0,2%	7 000,00 €
21-Immo corporelles	9,0%	347 200,00 €
Total opérations d'équipements	78,95%	3 058 650,00 €
16-Remb. d'emprunt	11,8%	456 462,45 €
26 - Participations et créances (SCIC)	0%	5 000,00 €
Total des dépenses réelles	100%	3 874 312,45 €
041 - Opérations patrimoniales		00 €
RAR 2023		570 687,55 €
Report déficitaire (néant)		
TOTAL DEPENSES CUMULEES + RAR		4 445 000,00 €



Détail des recettes d'investissement

13 - Subventions d'investissement	26,76%	624 000,00 €
021- virement section fonctionnement	55,10%	1 285 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers, réserves	16,39%	382 225,36 €
1068 - Exédents de fonct, capitalisés	0,00%	00 €
024- produits de cessions	1,72%	40 000,00 €
165 - Dépôt et caution	0,04%	1 000,00 €
Total des recettes réelles	100%	2 332 225,36 €
040 - Opérations d'ordre		- €
041 - Opérations patrimoniales		00 €
Solde d'exécution positif reporté		1 940 774,64 €
RAR 2023		172 000,00 €



TOTAL RECETTES CUMULEES + RAR 4 445 000,00 €

L'apprentissage du vélo à l'école

« Savoir rouler à vélo »



Le Projet Educatif Territorial (Pedt) agréé par l'Education Nationale et la CAF inclut les enjeux sport, santé et citoyenneté dans tous les temps d'accueil des enfants de nos établissements scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Dans ce cadre, la Commune a poursuivi en mai/juin 2025 la mise en œuvre, initiée en 2022-2023, de stages d'apprentissage du vélo en partenariat avec l'association « Choisir le Vélo ».

Le programme est développé pendant le temps scolaire avec la participation de 2 éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle, et des enseignants.

Les 3 classes de CM1 et CM2 bénéficient des 3 « blocs » en 15h d'apprentissage réparties en 4 séances :

- **Bloc 1 « savoir pédaler »** : savoir piloter son vélo, pédaler, tourner, freiner,
- **Bloc 2 « savoir circuler »** : apprendre les éléments du Code de la Route et rouler en milieu sécurisé,

• **Bloc 3 « savoir rouler à vélo »** : savoir rouler en conditions réelles sur la route.

Ils se déroulent dans la cour de l'école élémentaire et au sein du Parc de Loisirs. Les dernières séances du bloc 3 se déroulent sur la route par groupes de 8 élèves avec la participation de la Police Municipale d'Opio.

A l'issue du programme, les enfants bénéficient d'une Attestation de Première Education à la Route (APER) validant leur niveau d'acquisition des règles et comportements liés à l'usage de la rue et de la route.

Inscrite dans le programme national « Savoir Rouler à Vélo », la Commune bénéficie

du soutien financier et technique de l'Agence Nationale du Sport et de Génération Vélo.

L'objectif est de développer les apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo, de pratiquer une activité physique, d'apprendre à se déplacer de manière écologique, économique et en sécurité.

Des arceaux sont mis à disposition au sein du groupe scolaire. De plus en plus utilisés, il reste toutefois de la place pour les nouvelles familles qui veulent se lancer dans la démarche pour aller à l'école, à l'accueil de loisirs, aux stages multisports ou aux accueils « ados » des mercredis après-midi et vacances scolaires.



Les nouveaux accueils de loisirs pour les adolescents



La Commune d'Opio accueille dans les locaux 14 route de Cannes, les activités « périscolaires » et « Centre de Loisirs » pour les enfants originaires des communes d'Opio, Châteauneuf et Gourdon avec le soutien financier de la Caisse d'Allocation Familiale et du Département.

Les activités périscolaires midi et soir « élémentaire » du groupe scolaire d'Opio, ainsi que les accueils de loisirs des mercredis, vacances scolaires avec stages multisports 8-11 ans et camps ados estivaux sont gérés depuis 2015 par l'IFAC délégation PACA, Institut de formation, d'animation et de conseil.

Lancement des « SÉJOURS MULTISPORTS ADOLESCENTS à destination des 11-17 ans »

Dans le cadre du nouveau contrat de délégation avec l'IFAC mis en œuvre depuis janvier 2025, des séjours multisports à destination des adolescents de 11 à 17 ans sont désormais proposés pendant les petites vacances scolaires de la Toussaint, de Février et de Pâques.

Organisés sur une semaine, du lundi au vendredi, les jeunes sont accueillis dans les locaux de l'accueil de loisirs avant de partir pour la journée sur les différents sites bénéficiant ainsi d'un programme d'activités adapté à leur tranche d'âge (activités sportives, loisirs, randonnée, kayak, accro branche, sortie Waterworld, course d'orientation...).

Deux tranches d'âge sont prévues : 11-

13 ans et 14-17 ans pour lesquelles tous les projets sont envisagés et adaptés à chaque session avec l'encadrement d'animateurs et d'un éducateur sportif. Avec un tarif famille intéressant (tarif de l'accueil de loisirs journée auquel s'ajoute un forfait de 50€ la semaine), les jeunes sont pris en charge de 8h à 18h avec accueil du matin de 8h et 9h30 et départ du soir entre 17 et 18h.

Lancement d'un nouvel « ACCUEIL JEUNES le mercredi après-midi à destination des 11-13 ans »

Les jeunes collégiens de 11-13 ans (6^{ème} et 5^{ème}) peuvent être accueillis le mercredi après-midi pendant le temps scolaire de 12h à 18h30.

Prévu pour offrir un service aux familles pour les jeunes collégiens après leur matinée de cours, les enfants sont accueillis dans des locaux dédiés de l'accueil de loisirs d'Opio avec fourniture du repas et programme adapté à leur tranche d'âge. L'accueil jeunes est un lieu d'écoute, de partage et d'animations spécifiques élaborés avec les jeunes pour répondre à leur besoin scolaire ou extrascolaire.

Toutes les informations actualisées sont à retrouver sur le site : <https://www.ifac.asso.fr/opio> ; rubrique actualités (actualités, programmes d'animations, dossier d'inscription, règlement de fonctionnement...).



La distillation de la rose

Comme chaque année, suivant la tradition, la collecte de la rose centifolia s'est faite au mois de mai à Opio. Empêchés par la pluie, les enfants de l'école n'ont pu participer à la cueillette mais ils étaient présents pour la distillation.

Grâce aux mains expertes des agents des services techniques et des bénévoles, 6 kilos de roses avaient pu être ramassés au petit matin et ont permis, après passage dans l'alambic, d'obtenir 7 litres d'eau florale.

Toutes les étapes de l'extraction ont été expliquées aux enfants, étonnés et captivés par ce processus révélateur des senteurs subtiles et raffinées de la rose.



Les derniers travaux de voirie

Début le début de l'année, la Mairie a finalisé la sécurisation du **chemin de la Font des Dônes**. L'aménagement com-



prend la création de chicanes, d'un plateau ralentisseur, la rénovation de la chaussée en enrobé et l'installation des panneaux de signalisation et des marquages réglementaires. Ces travaux ont été financés par la CASA à hauteur de 96 886 €, et le Département : 114 756 € dans le cadre des amendes de police, et 38 252 € dans le cadre de la dotation cantonale.

Dans le même secteur, l'amélioration de la circulation sur la **traverse Poudeirac/Font des Dônes** est aussi à l'étude. Ce petit «raccourci» sera prochainement interdit aux véhicules et donc réservé aux



piétons, vélos, afin d'apaiser le quartier et de favoriser les circulations douces (promenade, accès aux commerces des Agoriales et aux bus). Dernièrement, l'Aire San Peyre a également été aménagée afin d'éloigner les véhicules de tourisme qui pouvaient perturber le calme des résidents.

Le parking a été clôturé, avec un portique limitant la hauteur.

Prévention contre les incendies

A l'approche de l'été, la vigilance contre les incendies est plus importante que jamais et le débroussaillage des terrains est une composante essentielle de la prévention.

Rappelons que l'arrêté préfectoral n°2014-452 impose une **distance de débroussaillage jusqu'à 100 m autour des constructions** (coupe de la végétation basse et abattage d'arbres pour respecter notamment une distance de 3 m entre chacun).

Parfois au-delà de sa parcelle, le propriétaire se doit d'obtenir l'accord écrit de

son(s) voisin(s) pour réaliser à sa charge ces travaux et se mettre d'accord sur le devenir du bois coupé.

L'Atlas du plan communal de débroussaillage, commandé à l'ONF est disponible en Mairie sur demande ; il précise les distances à respecter individuellement.

L'accompagnement de la Commune dans le quartier du Bois d'Opio s'est conclu par l'intervention d'exploitants forestiers.

Le regroupement des propriétaires (70 au total pour 50 hectares concernés) a permis d'atteindre un volume de bois important à couper et donc une revente (par contrat vente), faisant baisser le prix d'intervention (contrat débroussaillage).

Les efforts doivent se poursuivre, de même que l'attention portée à tous les gestes du quotidien pour éviter les départs de feu.

En effet, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine. Avec le changement climatique, le risque d'incendie s'intensifie.

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...

- Organiser les barbecues loin de la végétation
- Jeter ses mégots dans un cendrier (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture)
- Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main
- Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de l'habitation

... ET SE PROTÉGER DES FEUX

- Donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision
- S'abriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un endroit sûr car facilement inflammable
- Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie.

AYONS LES BONS RÉFLEXES
feu-forêt.gouv.fr



Les nouveaux espaces sans tabac à Opio

En date du 1^{er} avril 2025, le Conseil Municipal a adopté la délibération visant la création d'**Espaces Sans Tabac**, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer. Depuis juin, il est interdit de fumer ou vapoter dans les espaces suivants :

- **Abords du groupe scolaire et du centre de loisirs**
- **Abords de la crèche**
- **Parc de Loisirs (sauf sur le parking).**

S'inscrivant dans le programme national de lutte contre le tabac, l'objectif est d'étendre l'interdiction de fumer en vigueur dans les établissements scolaires et périscolaires depuis 2007, à leurs abords. Cette décision vise à

lutter contre le tabagisme passif subi par les enfants exposés aux fumées des consommateurs de tabac sur les trottoirs, places et parkings jouxtant les établissements, lutter contre la présence de mégots, «dénormaler» le tabagisme pour prévenir l'initiation au tabagisme.

Cette action est menée en partenariat avec le Comité des Alpes-Maritimes de la Ligue contre le Cancer. Il s'agit d'une association régie par la loi de 1901, qui a pour vocation d'informer la population sur les risques liés au cancer, de promouvoir la prévention contre le cancer, de financer la recherche dans ce domaine et d'apporter toute forme de



soutien aux malades atteints de cancers et à leurs proches. Cette interdiction est matérialisée par la pose de panneaux « Espace sans tabac ».



Un nouveau partenariat pour l'exploitation du terrain agricole

A l'issue de la convention avec la SCIC Les Ferrages, la Commune a signé le 23 mai 2025 après validation de la délibération au Conseil Municipal du 20 mai 2025, une convention avec **JVS Jardins Valeurs Solidaires**, pour l'exploitation du terrain agricole communal en collaboration avec la Mairie et l'ESAT EA EMS (prestataire d'exploitation en cuisine de production). Les Jardins Valeurs Solidaires (JVS) est une association de loi 1901 agréée par l'État en tant qu'atelier « chantier d'insertion ». Elle fait partie intégrante de

l'économie sociale et solidaire depuis sa création en 1998 et est adhérente du Réseau Cocagne. Implantée localement depuis plus de 20 ans, elle accompagne chaque année des hommes et des femmes éloignés de l'emploi qui rejoignent l'équipe de permanents pour travailler la terre et produire des denrées alimentaires tout en apprenant des pratiques respectueuses de l'environnement. Une première collaboration positive avait eu lieu en mars 2025 pour la taille des oliviers de l'olivieraie communale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique alimentaire et agricole souhaitée par la Municipalité, l'association cultivera le terrain communal situé Chemin des Oliviers, afin d'approvisionner les cuisines de production du groupe scolaire, du centre de loisirs et de la crèche en légumes biologiques. Des animations avec sorties sur le terrain agricole sont prévues dès la rentrée avec les enfants.



Passons ensemble un bel été !



→ LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

Comme chaque été, les moustiques sont malheureusement de retour, gâchant un peu notre plaisir de profiter de nos extérieurs. Pour maîtriser la multiplication des moustiques, des petits gestes sont essentiels.

Sachant que les femelles pondent jusqu'à 250 œufs dans des petits volumes d'eaux stagnantes que l'on trouve sur nos balcons et dans nos jardins (vases, soucoupes, gouttières mal vidées...), il est important d'éliminer tous les contenants qui peuvent contenir de l'eau de pluie et devenir des sites de pontes.

Une attention particulière de chacun peut permettre de réduire significativement la population de moustiques sur un secteur puisque, durant toute leur vie, ces insectes ne s'éloignent pas de plus de 150 m du site où ils ont vu le jour.

→ LES NUISANCES SONORES

Le bruit fait partie de la vie quotidienne, mais il peut parfois être perçu comme une réelle nuisance, à cause de son intensité, de sa fréquence ou de l'heure à laquelle il se produit.

Rappelons la réglementation à ce sujet. Pour les travaux nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants, des horaires sont définis :

- **pour les particuliers :**
 - les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h

→ LES BONS RÉFLEXES EN PÉRIODE DE CANICULE

Les fortes chaleurs sont de retour et elles peuvent avoir un impact sur nos organismes. Des gestes simples permettent de mieux supporter les températures élevées. Les personnes âgées, les femmes enceintes, les enfants en bas âge (moins de 6 ans), les personnes souffrant de maladies chroniques ou celles prenant certains médicaments qui peuvent majorer les effets de chaleur, les personnes vivant dans des conditions d'isolement et les personnes travaillant à l'extérieur, sont les plus fragiles ou surexposés.

Les personnes vulnérables et isolées peuvent contacter le CCAS directement au 04.93.77.23.18 afin d'être inscrites sur le registre de la Commune pour une prise de nouvelles régulière durant les périodes de canicule.

Pendant une vague de chaleur, quelques comportements pour se protéger :

- Boire de l'eau régulièrement sans attendre d'avoir soif,
 - Porter des habits amples, légers de préférence en coton,
 - Fermer fenêtres et volets la journée, les ouvrir la nuit quand il fait plus frais
 - Utiliser un brumisateur et un ventilateur
 - Pendant les heures les plus chaudes, se reposer, dans un lieu frais
 - Préférer les fruits et légumes crus et les plats froids
 - Éviter les efforts physiques
 - Garder des relations sociales régulières et demander de l'aide si besoin.
- Soyons solidaires et prenons soin les uns des autres.**



et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

- **pour les professionnels :**
 - du lundi au samedi de 7h à 20h.

D'une manière générale, aucun bruit pouvant gêner la tranquillité du voisinage de par son intensité ou sa répétition n'est autorisé. Il revient à chacun de veiller à respecter les autres avec bon sens par



exemple en :

- ne laissant pas son chien aboyer,
- évitant d'écouter de la musique ou la télévision trop fort,
- prévenant ses voisins lors de l'organisation d'une soirée et en restant raison-

nable en matière de bruit après l'heure du coucher,

- évitant de klaxonner inutilement sur la route.

→ L'EAU

Notre département a connu ces dernières années des périodes de sécheresse préoccupantes impactant la distribution d'eau potable. En 2025, la situation de la ressource en eau à l'approche de l'été est plutôt positive grâce aux pluies enregistrées au printemps.

Malgré tout, il est utile de rappeler que la situation peut évoluer si l'été est sec et chaud. Les habitants sont donc invités à se tenir informés et à anticiper en conservant des habitudes vertueuses.

L'eau est une ressource précieuse qui peut s'appauvrir rapidement ; ne la gaspillons pas !

L'effectif de la Police Municipale renforcé

La Police Municipale d'Opio a recruté un 3^{ème} agent aux fonctions d'Agent de Surveillance de la Voie Publique. Ainsi, une femme complète notre équipe de policiers municipaux depuis mi-juin 2025 pour les missions de surveillance de la sécurité aux abords des bâtiments scolaires et de l'accueil de loisirs, du bon déroulement des manifestations publiques et surveillance du territoire communal, des voies publiques, parcs et équipements communaux de manière générale.

L'ASVP a également en charge le contrôle de l'application de la réglementation du Code de l'environnement, du Code de la santé publique et du règlement sanitaire départemental (espaces sans tabac, dépôts sauvages, publicité, enseignes, propreté des espaces publics etc). Dans la continuité des actions menées au sein de la Police Municipale, la Commune a fait le choix d'équiper l'ASVP d'une Dacia électrique d'occasion pour maîtriser les coûts et poursuivre l'engagement dans la transition écologique avec accès à la borne de recharge rapide Wiiz du centre commercial Font Neuve.

Contact Police Municipale :
 Bureau : 1 carrefour Font Neuve, 06650 Opio
 Poste : 04 93 70 56 63
 Mail: policemunicipale@mairie-opio.fr



Au Bidochon

Vous les avez sûrement croisés à bord de HENRY, leur vieux Citroën HY bordeaux et crème plein de charme ! «Au Bidochon» c'est à la bonne franquette avec des produits du terroir... N'hésitez pas à voir ce qui est proposé sur les réseaux sociaux ou leur site internet en tapant «AU BIDOCHON» et sur Google les horaires.

Où trouver Estelle, Jordy & Henry : 2 chemin des Roures 06650 OPIO (en face du Parc de Loisirs d'Opio)



Changements à noter

- **Le Bureau d'Information Touristique d'Opio a rouvert le 17 juin dernier. Ces horaires sont les suivants :**

Du mardi au vendredi de 8h30 à 13h.
 Résidence Cœur de village
 Bât B/2, route de Nice - Tel 04 89 87 73 35
 Mail : tourisme.opio@agglo-casa.fr

- **La Médiathèque a rouvert le 17 juin. Elle est ouverte :**
Du mardi au vendredi de 12h - 13h et de 14h30 - 18h30.

- **Le Bureau de Poste sera fermé du 21 juillet au 9 août 2025**
Sur la période du 11 au 23 août, le bureau sera ouvert tous les matins de 9h à 12h du mardi au samedi.

La Poste de Châteauneuf de Grasse sera ouverte sur cette période et les horaires d'ouverture seront les suivants :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- Mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h

- Le Bureau d'Opio reprendra ensuite ses horaires habituels :**
- Fermeture le lundi
 - Mardi : 9h-12h et 14h-17h
 - Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h
 - Jeudi : 9h-12h – fermée l'après-midi
 - Vendredi : 9h-12h et 13h30-17h
 - Samedi : 9h-12h.



Les derniers évènements à Opio



La Ronde des Fontaines

160 inscrits adultes, 27 marcheurs et 30 enfants ont participé à l'édition 2025 !



Le Carnaval d'Opio

Une pincée de bonne humeur à la sortie de l'hiver.



Le Repas du 1er mai

Le rendez-vous incontournable du monde associatif.



JOURNÉE DE LA SOLIDARITÉ

Le samedi 17 mai dernier, s'est tenue, au Parc de Loisirs d'Opio, une **Journée de la solidarité**, sous la forme de grande kermesse, organisée par le **Conseil Municipal des Jeunes** de l'École d'Opio en présence de Thierry Ocelli, Maire d'Opio, de Gilles Dutto, Adjoint délégué à la jeunesse et aux sports, de Monsieur Eric Pauget, Député de la 7^{ème} circonscription des Alpes-Maritimes, accompagné de son épouse, ainsi que de Monsieur René Molines, Président de l'association d'Adrien.

Un grand nombre d'enfants a pu se divertir dans de nombreux stands tels que la pêche aux canards, les balades à poney ou le maquillage. La journée s'est terminée par un petit concert organisé par la chorale des enfants afin de remercier tous les bénévoles (parents de l'APE, les enfants, les animateurs de l'IFAC ainsi que Catherine Fougerol) qui ont participé activement à cette kermesse. Une grande tombola a clôturé cette belle journée qui a permis de réunir des fonds pour les Restos du Cœur et pour la Maison d'Adrien. Grâce à l'investissement de chacun, **une somme de 2210€ a été récoltée**. Elle a été divisée en deux et remise le 22 juin lors du Run Coluche, aux deux associations par les enfants du CMJ d'Opio.



MARCHÉ ITALIEN



Le dimanche 10 mai, Opio a vibré aux couleurs de l'Italie à l'occasion de la toute première édition de son marché italien, un événement organisé par les Elus de la Commune en partenariat avec les commerçants du centre commercial d'Opio. Sous un soleil printanier, cette journée exceptionnelle a attiré un large public venu découvrir les saveurs, les produits transalpins et la culture dans une ambiance conviviale et festive.

La matinée a débuté en fanfare avec une **inauguration officielle en présence du Maire, Monsieur Thierry OCCELLI et du Consul d'Italie Monsieur Emilio LOLLI**, venus saluer cette initiative porteuse de lien social, d'échanges culturels et de dynamisme local. Leur discours a mis en lumière l'importance des partenariats entre institutions, commerçants et acteurs du territoire pour faire vivre les centres-villes et valo-



riser les traditions européennes. Le marché, installé autour du centre commercial, proposait une vingtaine de stands soigneusement sélectionnés : **charcuteries et fromages typiques, pâtes fraîches, huiles d'olive, vins italiens, pâtisseries artisanales, vêtements homme et femme...**



Chaque exposant a su transmettre avec passion un petit morceau de son Italie natale, suscitant la curiosité et l'enthousiasme des visiteurs. La gastronomie était bien sûr au cœur de l'événement. Les dégustations culinaires ont ponctué la journée, offrant aux gourmands un véritable festival de saveurs. Petits et grands ont pu goûter à **la vraie mozzarella di bufala, aux arancini, ou encore aux cannoli siciliens fourrés à la ricotta**.

Ce moment de fête a également été rythmé par une ambiance musicale aux accents italiens, contribuant à une immersion totale dans l'atmosphère chaleureuse et authentique de la péninsule. De nombreux visiteurs, familles, habitants d'Opio et des communes voisines, mais aussi touristes de passage, ont arpenté les allées du marché tout au long de la journée, séduits par la qualité de l'offre et l'accueil des commerçants.

Pour une première édition, le succès fut remarquable, dépassant largement les attentes des organisateurs. Ce marché italien a non seulement permis de mettre en avant le savoir-faire des exposants, mais aussi de créer un moment de rencontre et de partage avec les commerçants. Il marque une volonté forte de renforcer l'animation du centre commercial et de proposer des événements fédérateurs tout au long de l'année.

Les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des participants : les exposants, les commerçants locaux, les équipes municipales, les bénévoles, et bien sûr le public, sans qui cet événement n'aurait pas connu un tel élan. **Fort de ce bel engouement, la deuxième édition s'est déroulée le 14 juin et ce rendez mensuel sera organisé tous les 2^{èmes} samedis de chaque mois, avec l'objectif d'enrichir encore l'offre et les animations proposées.**

Vivement le prochain rendez-vous !



LA SAINTE FLORIDE

Quatre jours de fête réussis sous le soleil !

Début juin, c'est sous un soleil radieux et dans une ambiance des plus chaleureuses que le village d'Opio a célébré sa fête patronale dédiée à la Sainte Floride. Pendant quatre jours, animations, musique, convivialité et traditions ont rythmé la vie du village, pour le plus grand bonheur des petits comme des grands.

Les festivités ont débuté dès le **vendredi soir** avec le très attendu **Loto du Comité des Fêtes**. Comme chaque année, ce moment de retrouvailles et de jeu a attiré de nombreux participants, venus tenter leur chance dans la bonne humeur. L'ambiance, à la fois détendue et joyeuse, a parfaitement lancé ce week-end festif.

Le **samedi soir**, la place du village s'est



animée avec la soirée "**Lone Red Neck**", qui a réuni un large public d'amateurs de rock'n roll. L'énergie contagieuse de la musique, les pas de danse, les sourires échangés et l'atmosphère conviviale ont conquis les participants. Ce rendez-vous musical a confirmé son succès, séduisant aussi bien les fidèles que les curieux venus découvrir l'ambiance unique de cette soirée à l'esprit country-rock.

Le **dimanche** s'est déroulé sous le signe de la tradition et du partage. Après la messe le matin, nous avons continué cette belle journée par la **cérémonie officielle**. Un apéritif convivial a été offert, suivi du grand repas dansant organisé par le Comité des Fêtes, une véritable institution locale. Cette année encore, le groupe **Benty Brothers Music** a assuré l'animation musicale avec brio, faisant danser les participants toute l'après-midi et jusqu'au bout de la nuit. L'événement a attiré une foule



nombreuse, ravie de se retrouver autour de mets savoureux et d'une ambiance festive. Ce moment intergénérationnel a illustré une fois de plus la vitalité de la vie associative opioise.

Le **lundi**, jour de clôture, a laissé la place à une compétition toujours très attendue : le **concours de pétanque**. Cette année, pas moins de 50 équipes se sont affrontées dans une ambiance détendue mais compétitive, au Parc de Loisirs, faisant de ce tournoi un véritable succès populaire. Entre rires, stratégie et esprit sportif, le terrain de boules n'a pas désempli de la journée.

Tout au long du week-end, les forains étaient également présents pour offrir manèges, confiseries et attractions qui ont enchanté les enfants et apporté une touche de magie et de fête supplémentaire à ces journées déjà bien remplies. Ce week-end de célébration a été un véritable succès, porté par un temps exceptionnel, une participation enthousiaste des habitants et visiteurs, et l'engagement sans faille des bénévoles du Comité des Fêtes. Leur travail, leur énergie et leur passion ont permis d'offrir à tous un moment de bonheur collectif, de traditions partagées et de joie simple.

Un grand bravo à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette édition 2025 de la fête patronale d'Opio. Vive ment l'année prochaine !

Agenda

JUILLET

• **Samedi 12 juillet**
MARCHÉ ITALIEN
Espace de la Font Neuve

• **Dimanche 13 Juillet :**
FÊTE NATIONALE :
Cérémonie patriotique et repas dansant sur le parvis de la Mairie à partir de 18h
Infos : Mairie 04.93.77.23.18



• **Mardi 22 juillet :**
SOIRÉES ESTIVALES du DÉPARTEMENT «GROUPE SONORA» Pop Rock
21h à l'Amphithéâtre - entrée libre
INFOS sur le site : <https://soirees-estivales.departement06.fr/>

• **Vendredi 25 juillet :**
Concert LONE REDNECK - Hommage à Bruce Springsteen - 19h30 ouverture des portes (buvette et snak), concert à 20h30. À l'Amphithéâtre.

• **Jeudi 31 juillet :**
SOIRÉES ESTIVALES du DÉPARTEMENT MONTMARTRE, M'ENTENDS-TU ? - Théâtre chanté à 21h00 à l'Amphithéâtre
INFOS sur le site : <https://soirees-estivales.departement06.fr/>



• **Lundi 4 août** (le 5 si mauvais temps)
LA FOLLE SOIRÉE DES NOCTURNES D'OPIO
35^{ème} édition : 3 Concerts exceptionnels de Musique Classique
Parvis de la Mairie d'Opio - Entrée Libre

20h15 : Un prodige pour un récital
Slava Guerchovitch, F.Listz consolation n1 et n4, F.Poulenc 3 novelettes, S. Prokofiev: sonate op 83 n7.

21h15 : La voix à suivre
Béatrice Fontaine soprano, Charles Arzounian violoncelle, Maximilien Boron piano
Schubert : Anf dem stom, M.Bonis: élève toi mon âme, J.Massenet : On dit!, J.Offenbach: Barcarolle, C.Franck: Le Sylphe.

22h15 Jolie mélodie devenue le grand quintette
« La truite » de F.Schubert, Gianni Ermacora violon, Mireille Wojciechowski alto Charles Arzounian violoncelle, Jean Emmanuel Caron contrebasse, Fabien Charpenteron piano.

Parking accessible à 19h45. Les places étant limitées à proximité du Parvis, une navette sera disponible au rond-point de la Font Neuve de 19h45 à 23h30.

• **Du 7 au 9 août**
FESTIVAL JAZZ-UP SOUS LES OLIVIERS
21h à l'Amphithéâtre



Depuis maintenant 10 ans, c'est sous les oliviers à Opio, que Jazz UP vous propose un festival de jazz éclectique et novateur qui rappelle les plus grandes scènes. Les oliviers bordant les gradins accueillent artistes et public dans une atmosphère conviviale. L'amphithéâtre du parc de loisirs d'Opio rappelle le site de la Grande Parade du Jazz à Cimiez, en tant qu'un digne héritier. Le public s'y reconnaît, la fréquentation qui augmente en témoigne.

• **Jeudi 7 août : Ink African Roots.**
Le groupe INK emmené par le batteur et compositeur Victor Gachet, inaugurera la 10e édition avec le projet African Roots, questionnant les origines africaines du Jazz Afro Américain, « des enfants d'un même père mais pas nés au même moment ».

• **Vendredi 8 août : Julian « J3PO » Pollack.**

Julian est l'incarnation parfaite du dynamisme et du talent de la jeune génération : pianiste, claviériste, producteur, sound designer, et influenceur majeur.

• **Samedi 9 août : Nora Kamm.**
Pour clôturer, la virtuose du saxophone Nora Kamm, d'origine allemande fusionne les rythmes dansants d'Afrique de l'Ouest et son propre univers musical riche en mélodies envoûtantes.

Ouverture des portes à 20h.
Toutes les informations et réservations sur : reservations@jazzup06.org – Jazzup06.org



Agenda

AGENDA SENIORS

AOÛT

- **Samedi 9 août**
MARCHÉ ITALIEN
Espace de la Font Neuve
- **Lundi 18 août**
DON DU SANG
14h30-19h, Salle Polyvalente
- **Dimanche 24 août**
CÉRÉMONIE DE LA LIBÉRATION
18h, Parking de la Font Neuve
- **Jeudi 28 août**
SOIRÉES ESTIVALES du DÉPARTEMENT
THÉÂTRE «L'ABRIBUS» Comédie
par la Troupe l'Eau Vive
21h à l'Amphithéâtre - entrée libre
INFOS sur le site : <https://soirees-estivales.departement06.fr>

SEPTEMBRE

- **Dimanche 7 septembre**
FORUM DES ASSOCIATIONS
Cette année à Chateauneuf
- **Samedi 13 septembre**
MARCHÉ ITALIEN
Espace de la Font Neuve
- **Dimanche 14 septembre**
FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT
(voir ci-dessous)
- **Dimanche 21 septembre**
JOURNÉE DU PATRIMOINE
(programme à venir)
- **Samedi 27 septembre**
CONCERT JAZZ-UP
FREEDOM QUARTET ERIC POLCHI
A 20h30, À la Salle Polyvalente.

• CAFÉ DES AIDANTS :

Les mercredis 9 juillet, 17 septembre de 10h à 11h30 - Salle des associations à OPIO.

• ATELIERS « LES VOIX DE LA SANTÉ »

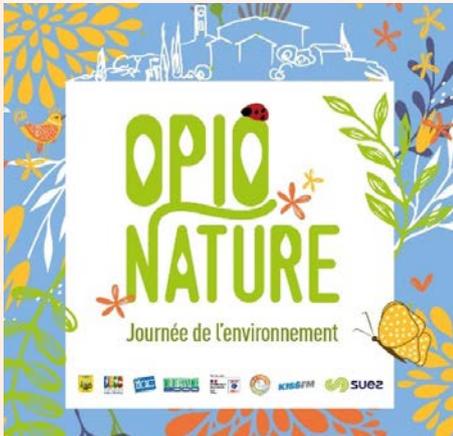
9 séances à compter du vendredi 29 août de 14h à 16h45 - Salle polyvalente à OPIO puis les 5-12-19-26 septembre, 17-31 octobre, 7-14 novembre.

• CHAUFFE CITRON - ATELIERS MÉMOIRE

À compter du jeudi 4 septembre de 9h30 à 11h - Cercle de la Fraternité à CHATEAUNEUF (petite participation financière environ 5€ par mois).

• ATELIER PILATES

4 séances à compter du lundi 8 septembre de 14h à 15h. Bâtiment du Plantier, salle parquet à CHATEAUNEUF.



• Le 14 septembre **OPIO NATURE** **FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT**

La Mairie vous invite à la 3^{ème} édition d'Opio Nature, notre journée de l'environnement !

Attention cette année, nous nous retrouvons à la rentrée, le dimanche 14 septembre !

Venez découvrir une multitude d'initiatives locales et vous familiariser avec

les gestes simples à appliquer au quotidien pour préserver notre planète. Cette journée thématique coordonnée par la Mairie d'Opio, CASA et SUEZ, rassemble des stands de sensibilisation à l'environnement, une zone dédiée aux enfants avec de nombreux jeux et ateliers à faire en famille, des structures gonflables, une chasse au trésor, des stands de vente d'artisans locaux, un magnifique spectacle et bien d'autres surprises !

Au cœur du parc d'Opio venez déjeuner avec votre pique-nique. Un marchand de glace et plusieurs Food trucks proposant des produits locaux et de saison seront également à votre disposition.

Nous vous accueillons dès 08h00, avec pour bien démarrer la journée, 1 séance de yoga et 1 séance de sophrologie à l'amphithéâtre ! (Sur inscription – plus d'information à venir)

Nous vous attendons nombreux pour cette journée de l'environnement !

Dimanche 14 septembre 2025, de 10h à 17h

Parc d'Opio, 14 Rte de Cannes, 06650 Opio - Entrée gratuite

Accessible à vélo et en voiture (parking devant le parc)

Plus d'information à venir sur notre site internet www.mairie-opio.fr

